

Demande d'intervention financière en cas de calamité publique

| | |
|----------------------------|--|
| Réservé à l'administration | Dénomination de la calamité publique : |
| | Numéro du dossier : |

Formulaire particulier C

Biens meubles affectés à toutes activités professionnelles,
à l'exclusion de l'agriculture (*)

(Machines, outillage, mobilier professionnel, stocks, ...)

1. Renseignements généraux

a) Nom du (des) propriétaire(s) de ces biens à la date de la calamité :

.....
.....

b) Situation (adresse) des biens sinistrés à la date de la calamité :

.....
.....

c) Nature de l'activité exercée (brève description) :

.....
.....

d) Avez-vous fait appel à votre propre expert pour constater les dommages ?

Oui ; nom de l'expert :

adresse de l'expert :

Joignez le rapport et la note d'honoraires.

Non

e) • Joignez une copie de la police d'assurance, même si votre compagnie d'assurances ne vous indemnise pas.

• Recevez-vous une indemnité de votre assureur ?

Oui ; demandez à votre assureur une attestation détaillée d'intervention et joignez-la

Non ; demandez à votre assureur une attestation de non-intervention et joignez-la.

2. Dommages

a) Description et estimation des dommages

• Donnez sur une feuille séparée, par endroit sinistré, une description et une estimation détaillées des dommages (à compléter uniquement si vous n'avez pas fait appel à votre propre expert).

• Montant total de ces dommages :

* Agriculture à proprement parler, horticulture, floriculture, arboriculture fruitière ou non, viticulture, aviculture, apiculture, ... pour autant qu'il s'agisse d'activités professionnelles.

b) Mesures conservatoires

Avez-vous pris des mesures pour limiter les dommages ?

Non

Oui ; - Nature :
- Date à laquelle ces mesures ont été prises :
- Coût :

Date :

Signature(s) :

ATTENTION !

Seuls les dégâts mentionnés dans votre demande pourront faire l'objet d'une indemnisation ; signalez donc **TOUS LES DEGATS QUE VOUS AVEZ CONSTATES**. N'oubliez pas de fournir **TOUTES LES PREUVES NECESSAIRES** ; des photos sont fortement recommandées.

Le présent formulaire ainsi que toutes ses annexes doivent être transmis en deux exemplaires